

LE JOURNAL PAROISSIAL

**Charte
éditoriale
et
organisationnelle**



Titre du journal local

Un outil missionnaire...

« Il est vital qu'aujourd'hui, l'Église sorte pour annoncer l'Évangile à tous, en tous lieux, en toutes occasions, sans hésitation, sans répulsion et sans peur.

La joie de l'Évangile est pour tout le peuple, personne ne peut en être exclu.»

*Pape François,
La Joie de l'Évangile n°23 (24 novembre 2013)*

... réalisé par la paroisse

La paroisse, écrivait le pape Jean-Paul II, « n'est pas d'abord une structure, un territoire, un édifice ; c'est la communauté des fidèles et l'Eglise implantée au milieu des maisons des hommes »

*Pape Jean-Paul II,
Les laïcs fidèles du Christ (30 décembre 1988)*

En conséquence...

Le journal sera proposé à tous. Il sera distribué dans toutes les boîtes aux lettres, sauf pour les personnes demandant explicitement à ne pas recevoir le journal.

L'équipe de rédaction du journal paroissial établira des liens indispensables :

- avec la paroisse :

toutes les équipes qui la composent, spécialement l'E.A.P.

Une évaluation, dans le cadre du projet pastoral de la paroisse sera effectuée une fois par an.

- avec le diocèse :

L'équipe communication et celle du fonds commun.

Un plan des rues de chaque commune de la paroisse sera régulièrement mis à jour pour qu'aucune maison ne soit oubliée.

LE JOURNAL

Un moyen de faire connaître à tous les échos de la Bonne Nouvelle, vécue dans les différentes communes de la paroisse.

L'Évangile s'adresse à tous :
Dieu n'est réservé à personne.
C'est pourquoi **Titre du journal** veut s'adresser à tous, aussi bien par sa rédaction que par sa diffusion.

Titre du journal veillera à être attentif à la vie de la société et à la vie des communautés chrétiennes.

Il s'agit de rendre visible la Bonne Nouvelle, et les bonnes nouvelles autour de nous.

En conséquence...

La vie locale sera privilégiée. Événements, témoignages manifesteront ce qui est vécu de l'Évangile dans la vie quotidienne.

La parole sera donnée aux habitants, en particulier à ceux dont on parle peu.

Les équipes de rédaction seront composées de toute personne de bonne volonté, chrétien pratiquant ou non, désirant partager une joyeuse espérance. Les auteurs des articles, les membres des équipes de rédaction adhèrent à la charte du journal et la respecte.

LE JOURNAL

et sa « cible » privilégiée ...

Si le journal s'adresse à tous, une attention toute particulière sera portée sur la « tranche d'âge » des 25 – 50 ans.

Cela ne signifie pas que le journal paroissial devient le journal des 25-50 ans, mais que nous mettons davantage l'accent sur cette génération.

Période de la vie où la quête de sens est accrue.
Temps des orientations de vie,
personnelles, professionnelles, familiales.
Temps de grande activité et aussi de ruptures.

Importance des liens intergénérationnels,
famille-parents.

Avec pédagogie, on s'efforcera de redonner du sens aux engagements présentés.

En fonction de leurs charismes et de leur disponibilité, des propositions pour les associer à la vie de l'Eglise seront favorisées.

En conséquence ...

Dans les articles, - interviews, portraits, photos, cette période de vie sera privilégiée. Par exemple, on pensera prioritairement aux parents en communiquant des idées, des activités, à vivre avec leurs enfants. (Y compris pour la prière)

Tout sera mis en œuvre pour permettre à des personnes de 25-50 ans de participer à l'équipe de rédaction.

On aura soin, dans la photo de première page, à ce qu'ils ne soient pas oubliés. Un point sera fait chaque année.

Les articles seront rédigés avec pédagogie. (ex. bloc explicatif).

On n'hésitera pas à leur demander de participer à la diffusion du journal.

LE JOURNAL

Il est réalisé en équipe

Afin d'être au plus proche de la vie locale, des rédacteurs seront appelés dans les paroisses.

Afin de proposer une cohérence et une harmonie dans le journal, ainsi qu'une ouverture sur le doyenné, le diocèse et le monde, une équipe sera constituée.

Afin de soutenir les équipes, de progresser dans la recherche d'une meilleure qualité rédactionnelle et de mise en page, le journal bénéficiera de la compétence des professionnels de l'univers de l'édition.

En conséquence...

Un comité de rédaction paroissial ou de plusieurs paroisses, avec un chef de rédaction, sera constitué. Il aura pour mission de choisir le contenu des pages locales, dans le respect de la charte et du chemin de fer.

Pour les pages communes, un comité de rédaction sera constitué. Il aura pour mission de choisir le contenu des pages communes. Il veillera au respect de la charte et du chemin de fer que cette même équipe aura validé.

Un coordinateur du journal par édition établira le lien avec l'éditeur. Sa mission consistera à rassembler articles et photos du numéro en cours, à envoyer l'ensemble du journal. Il veillera au respect des dates de parution. À l'écoute des demandes des équipes, il pourra proposer des sujets de formation, spécialement à l'éditeur.

LE JOURNAL

Le lecteur d'abord !

Le journal paroissial est fait pour être lu !
Et ceci par le plus grand nombre, tout spécialement par
tous ceux qui se sont éloignés de l'Église, ou qui ne la
connaissent pas.

Afin de faciliter sa lecture,
d'honorer la diversité des intérêts
de chacun, des repères seront donnés, des pages
dédiées à tel ou tel domaine, seront stables.

Pour une lecture la plus agréable possible,
les formes de rédaction seront variées. Les
illustrations, photos, dessins, feront partie du message
et feront l'objet d'une grande attention.

En conséquence...

Un vocabulaire simple sera privilégié.
Les termes techniques bénéficieront
d'une brève explication. Les phrases ne
seront pas trop longues !

Un chemin de fer* sera établi par le
comité de rédaction du journal. Les
membres veilleront à son respect.

Les rédacteurs honoreront cette
diversité : témoignages, brèves, articles
de différentes tailles (gabarit), blocs
explicatifs, retour en images...

Les photos locales seront
privilégiées. On sera attentif à la
réglementation. (droits d'auteur, droit à
l'image ...)

* voir feuille annexe

LE JOURNAL

Et sa diffusion

Que serait un journal qui n'arrive pas dans les mains du lecteur ! Une attention particulière sera donc accordée à la distribution.

Le journal paroissial est un moyen d'entrer en contact, en relation avec les habitants du territoire paroissial.

Il est distribué par des personnes bénévoles.

L'objectif premier ne réside pas d'abord dans l'économie réalisée (bien que réelle), mais dans le souci d'offrir une occasion d'entrer en contact.

Les diffuseurs sont des acteurs
à part entière du journal.

Leur proximité avec la population offre une source précieuse pour détecter les bonnes nouvelles !

En conséquence...

Dans chaque paroisse, une personne responsable diffusion, aura pour mission de garder à jour la liste des équipes de diffuseurs bénévoles de chaque commune, quartier. C'est à elle que sera donné l'ajustement du nombre d'exemplaires nécessaires.

On fera tout pour que le nombre de journaux distribués soit raisonnable pour permettre le contact. (20-30 exemplaires serait l'idéal).

On invitera les diffuseurs à lire le journal avant sa distribution. Ceci pourra favoriser le contact.

Les diffuseurs seront invités régulièrement (une fois par an par exemple) à une rencontre. Occasion de les remercier, de vivre un temps convivial et d'entendre les propositions quant au journal. L'association *Présence*, à laquelle le journal adhère, pourra aider à l'organisation de ces rencontres.

LE JOURNAL

Le financement

Si le partage de la Bonne Nouvelle n'a pas de prix, la réalisation du journal paroissial a un coût.

C'est un budget important.

Il doit être connu et présenté chaque année.

Par souci d'économie et de solidarité, le budget sera établi au niveau du **doyénné et du diocèse**.

Journal gratuit, il n'y aura pas d'abonnement. Sa réception ne sera pas conditionnée par un quelconque règlement. Il sera uniquement fait appel aux dons.

Par désir de garder le contact, des personnes ayant quitté le territoire pourront, sur leur demande recevoir le journal par la poste.

Parallèlement aux dons, le journal acceptera d'imprimer des publicités ; dans le cadre réglementaire défini. Une association dont le but consiste à favoriser la communication apportera son soutien.

Lié par contrat avec l'éditeur, le journal ne recevra qu'une seule facture comprenant le travail de mise en page et de l'impression.

En conséquence...

Un comptable suivra le budget du journal qui aura une ligne comptable propre au niveau de chaque paroisse ou du doyenné. Ce budget sera présenté chaque année aux paroissiens.

Recettes et dépenses seront enregistrées au niveau **approprié**.

Chaque année, un appel aux dons sera lancé, par la distribution d'une enveloppe imprimée, identifiant l'affectation du don.

Une personne sera chargée de mettre à jour une liste de « publi-postage » et effectuera les envois postaux.

Un responsable « publicité » sera chargé, avec les aides locales, de suivre ces publicités. Il veillera à ce que les annonceurs reçoivent le journal et ne manquera pas de les remercier.

Le journal bénéficiera d'un lieu d'archives où le contrat sera déposé. Charte, journaux y seront également présents. Une personne sera chargée de veiller à ces archives.